



Le service de déclaration des revenus est ouvert



Du dimanche 16 au dimanche 23 avril

La ville vous informe.

Les dates limites des déclarations faites en ligne sont fixées selon votre département. **Les habitants du Maine-et-Loire ont jusqu'au 1er juin à 23h59** pour effectuer leur déclaration en ligne.

En savoir plus : [cliquez ici](#).

Pour les usagers ne pouvant pas déclarer en ligne, la date limite de dépôt des déclarations papier est fixée au 22 mai 2023, quel que soit le lieu de résidence (y compris pour les résidents français à l'étranger), le cachet de La Poste faisant foi.

Besoin d'aide ? N'hésitez pas à contacter France Service au 02 41 79 74 73. France service est un service de proximité pour vous accompagner dans vos démarches administratives et notamment celles sur internet. Il est situé au Forum, rue de Lorraine à Beaufort-en-Anjou.